

# La zone urbaine de Marseille-Aubagne

La ville est le plus souvent considérée comme un désert faunistique où seules quelques espèces parasites ou commensales de l'Homme réussissent à survivre, voire à proliférer. Cette image est erronée : « l'écosystème urbain » n'est jamais complètement isolé du milieu naturel et il existe une biodiversité qui, sans atteindre celle de certains biotopes particuliers, peut être importante. Bien que le développement considérable du milieu urbain ne permette plus la réinstallation d'un certain nombre d'espèces animales, notamment de grande taille, beaucoup d'autres ont pu se maintenir ou revenir sur des territoires anthropisés, soit en s'adaptant à la proximité de l'homme et de ses activités, soit en se réfugiant en périphérie dans les zones restées naturelles.

On peut parler d'un « gradient d'urbanisation » de la diversité animale, sans qu'il soit possible de tracer une frontière nette entre milieu urbain et espaces naturels. À Marseille, on peut ainsi, au mieux, définir trois zones concentriques :

- **le centre-ville**, très densément urbanisé, avec quelques grands parcs publics et de nombreux petits jardins privatifs ;
- **un espace périurbain** composé d'une juxtaposition de cités, de lotissements et de « lambeaux » de l'ancienne ceinture agricole ;
- **les « collines »** qui ceinturent la ville au nord, à l'est et au sud.

Une particularité urbanistique de Marseille, qui n'est pas sans conséquence pour la faune, vient de l'absence de zone tampon entre le milieu urbain et les espaces naturels. C'est la résultante de l'explosion démographique qu'a connue la ville dans les années 1960-70. Les cultures vivrières et les maraîchages qui constituaient une ceinture agricole ont alors disparu au profit de vastes ensembles de logements collectifs, puis de lotissements et la faune des « collines » se trouve ainsi en contact direct avec une population citadine. Et c'est ainsi que l'on peut voir le Sanglier ou le Renard roux pénétrer dans certains quartiers périurbains.

Au fur et à mesure que l'on progresse des espaces naturels vers le centre-ville, se maintiendront seulement les espèces animales qui :

- profitent de la présence humaine et de ses activités (souvent comme source de nourriture) ;
- bénéficient de conditions artificielles créées par l'Homme qui leur sont plus favorables que les conditions du milieu naturel environnant ;
- manifestent une grande tolérance (ou une grande indifférence) à la présence humaine et à ses activités.

## Les espèces exotiques envahissantes

Les espèces exotiques envahissantes sont l'une des principales causes de l'érosion de la biodiversité mondiale. Il s'agit d'espèces allochtones (non indigènes) dont l'introduction (volontaire ou fortuite) par l'Homme, l'implantation et la propagation menacent les écosystèmes, les habitats ou les espèces indigènes avec des conséquences négatives sur les services écosystémiques, socio-économiques et/ou sanitaires.

En ce qui concerne les animaux qui se sont implantés sur le territoire marseillais dans les milieux terrestres et d'eau douce, citons entre autres, la Perruche à collier et la Conure veuve, le Ragondin, la Tortue de Floride, le Moustique tigre (*Aedes albopictus*), le Frelon asiatique (*Vespa velutina*), le Charançon rouge du palmier (*Rhynchophorus ferrugineus*), la punaise Tigre du platane (*Corythucha ciliata*), l'escargot Hélicelle des Balkans (*Xeropicta derbentina*) ou encore l'Écrevisse américaine (*Faxonius limosus*).

Certains groupes taxonomiques ont été bien étudiés sur Marseille. Dans le cadre d'un travail universitaire récent, 44 espèces de papillons de jour ont été notées dans les parcs urbains, soit près de 20 % des espèces connues en France. Un inventaire des oiseaux se reproduisant sur la commune a permis de déterminer que celle-ci abritait près du tiers des espèces d'oiseaux nicheurs en Métropole, soit 90 sur 284. Enfin, on rencontre également près d'un tiers des mammifères continentaux français (34 sur 115) sur le territoire marseillais.

## Orientation bibliographique

Barthélemy, 2015 ; IUCN, 2000 ; Lizée *et al.*, 2012.

Patrick Bayle



Port des Goudes, Marseille. © Aurélie Johanet

## 4 espèces représentatives de la zone urbaine de Marseille-Aubagne

### Le Rougequeue noir

Originaire des zones de montagne où la roche et les éboulis lui procurent des endroits de nidification favorables, le Rougequeue noir a étendu son aire de nidification en adoptant des milieux qui lui rappellent ceux de son habitat d'origine. Son nid est souvent situé dans des trous, des cavités ou des crevasses préservées du modernisme architectural. C'est une espèce typiquement inféodée au bâti que l'on peut retrouver jusqu'au centre-ville de Marseille sur des immeubles, des hôpitaux (Saint-Joseph, Sainte-Marguerite), des édifices militaires, des églises, des groupes scolaires et universitaires (Saint-Charles), des maisons de retraite, d'anciennes bastides (parc du Ginestet). Il exploite aussi les gares (La Blançarde, Mourepiane), les zones industrielles (la Delormel), les cimetières (Saint-Pierre, le Canet). En Provence il est surnommé le « Ramounur » (ramoneur) rappelant la couleur noir cendré du mâle qui chante fréquemment au sommet d'un toit, perché sur une antenne, une gouttière ou une cheminée.



© Aurélien Audevard

### La Pipistrelle de Kuhl

Cette petite chauve-souris est bien représentée dans les Bouches-du-Rhône. La majorité de ses colonies de mise bas sont observées dans les interstices de bâtiments : sous des revêtements muraux, dans des coffrages de stores, derrière des volets ou des génoises, dans des fissures dans les murs ou des joints de dilatation, sous des tuiles ou dans des entre-toits. Elle hiverne dans des fissures à l'entrée de cavités naturelles ou artificielles. Elle s'est bien adaptée aux modifications humaines des milieux. Elle peut être contactée en chasse autour des éclairages publics dans les zones urbaines, au bord des routes, des jardins urbains. Elle pâtit cependant de la circulation automobile et de la prédation par les chats.



© Frank Dhermain

### La Tarente de Maurétanie

Ce gecko d'origine maghrébine est présent tout le long du pourtour méditerranéen et s'étend depuis quelques années, notamment par le transfert passif d'individus. La Tarente s'accommode parfaitement de l'habitat urbain et s'observe dans de nombreux villages, vieilles villes, grandes agglomérations, aussi bien dans les centres-villes anciens que dans les banlieues d'urbanisation récente. Elle se maintient dans les interstices entre les murs, derrière les volets, sous les tuiles, et parfois même à l'intérieur des maisons. Elle s'insole le matin et se tient, le soir, sur les murs des habitations, autour des lampadaires, le plus souvent immobiles à l'affût d'insectes attirés par la lumière.



© Aurélie Johanet

### Le Flambé (*Iphiclides podalirius*)

Commun en Provence, ce grand papillon coloré fréquente les milieux ouverts et semi-ouverts parsemés de buissons où il trouve ses plantes hôtes : amandier, aubépine, prunier domestique, cerisier de Sainte-Lucie. Il se reproduit dans les parcs et jardins non traités. Assez territorial, il peut voler de longues minutes en effectuant un cercle concentrique dans un périmètre réduit, délimité par des arbustes.



© André Simon



## L'exemple du régime alimentaire de la Chouette hulotte à Marseille

*La faune qui s'implante dans le milieu urbain constitue, dans ce biotope particulier, des biocénoses qui fonctionnent selon les mêmes mécanismes que dans les espaces naturels. Ainsi, par exemple, se créent en ville, comme ailleurs, des réseaux trophiques. Un cas particulièrement intéressant est à l'étude à Marseille. Il s'agit de l'alimentation de la Chouette hulotte. Ce rapace nocturne de taille moyenne est à l'origine une espèce forestière, qui a un spectre alimentaire très large. Cette chouette a, depuis de nombreuses années, colonisé le tissu urbain marseillais, y compris le centre-ville. On estime qu'il y a certainement autant de couples de Hulottes dans Marseille qu'il y a de grands parcs (soit une cinquantaine puisqu'il existe dans la ville 54 parcs publics de plus d'un hectare).*

De quoi se nourrissent tous ces oiseaux dans un espace anthropisé ? Le suivi d'un couple installé dans un petit parc privé dans le 10<sup>e</sup> arrondissement depuis maintenant 10 ans permet de répondre à cette question. L'étude porte actuellement sur plus de 4000 proies identifiées à partir de l'analyse de pelotes de réjection. On constate que l'ubiquité alimentaire de cette espèce lui permet de tirer parti de tous les animaux d'un poids inférieur au sien qu'elle peut rencontrer sur son territoire : son spectre alimentaire s'étend d'insectes pesant environ 1g à des oiseaux de la taille d'un Pigeon ramier adulte d'un poids moyen de l'ordre de 500g. En termes de biomasse consommée, les rats (principalement le Rat noir et, dans une bien moindre mesure, le Rat surmulot) constituent la nourriture de base des Hulottes de Saint-Tronc. Ils ne représentent cependant qu'environ 15% des proies et ce sont les limaces qui sont le groupe taxonomique le plus prédaté, avec 33 % des proies identifiées.

Au total, ce sont plus de 75 taxons différents qui ont été identifiés parmi les proies de nos chouettes urbaines, ce qui illustre bien la biodiversité animale présente sur ce secteur de la ville. De plus, la présence parmi les proies d'animaux restreints aux milieux naturels (notamment le Campagnol des neiges et le Lérot, inféodés respectivement aux éboulis et aux milieux

rupestres) met en évidence que ce rapace n'est pas cantonné à la seule zone urbaine et peut, à l'occasion, aller chasser dans les collines avoisinantes.

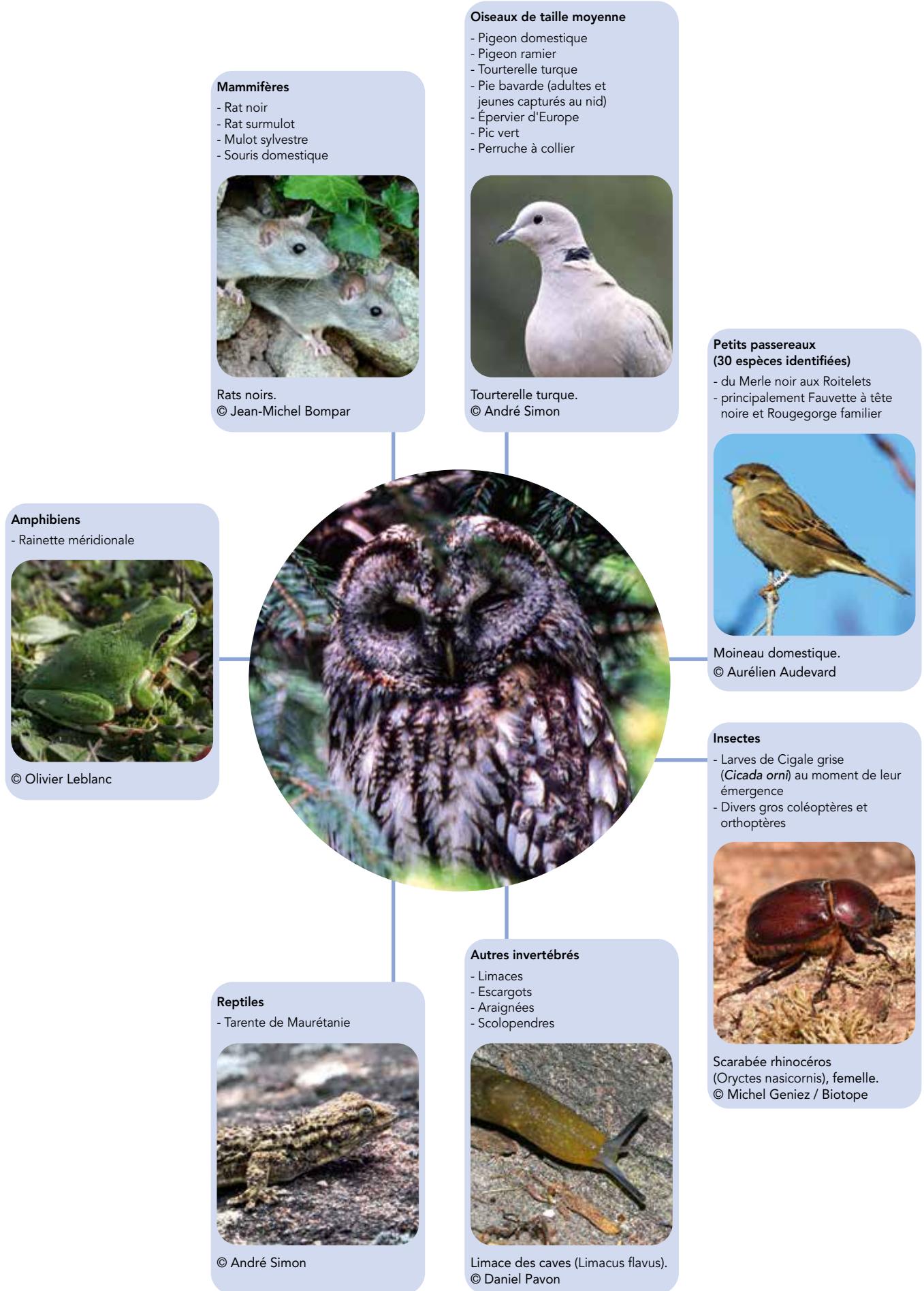
De la même façon, mais dans un mouvement inverse, les Éperviers d'Europe qui nichent dans les vallons boisés qui entourent Marseille viennent chasser les oiseaux (et notamment le Moineau domestique) au cœur de la ville. De même, dans de nombreux quartiers périurbains, les Renards roux « descendant » des massifs avoisinants se nourrir dans les poubelles déposées sur la voie publique.

On voit au travers de ces exemples que si l'écosystème urbain existe bien, il n'est nullement déconnecté des milieux naturels qui l'entourent et que des interactions de toute nature entre ces différents ensembles ne cessent de se produire. Marseille a encore aujourd'hui un potentiel en matière de biodiversité urbaine, largement méconnu, et de ce fait, menacé par ignorance. Il ne faut plus opposer Ville et Nature, au prétexte que celle-ci est aujourd'hui largement sanctuarisée à Marseille par la création du Parc national des Calanques. Il convient au contraire de montrer que les deux sont intimement liés et que la qualité de l'une dépend de l'autre.

Patrick Bayle



Parc de la Maison Blanche, Marseille. © Arnaud Gennarelli



**Régime alimentaire de la Chouette hulotte sur Marseille.**  
Chouette hulotte en médaillon © André Simon